

# PAF : Police aux Airs Fascistes

*Aux dernières nouvelles :*

**Mi novembre 2006 à Rennes** : la Police Aux Frontières se rend au domicile d'une personne étrangère. Ne la trouvant pas, les flics vont sonner à l'étage du dessous. Une autre famille de même nationalité y vit. Ces personnes ne parlent pas bien français. La police demande les papiers. Pas de papier : garde à vue pour l'homme et la femme. A 16h30, deux flics de la PAF « accompagnent » la mère pour aller chercher l'enfant à l'école. A l'école, ils croisent l'ami de la femme qu'ils voulaient arrêter le matin. Echange de regards entre cette mère et cet homme qui comprend qu'il faut très vite quitter l'école avec l'enfant de son amie. L'enfant du couple arrêté le matin n'est plus à l'école. Les flics ne sont pas contents et s'en prennent à l'institut qu'ils convoquent à la PAF !

Ils s'en prennent également à ce couple qu'ils expédient dès le lendemain de leur arrestation en centre de rétention. Ils en sortent deux jours après faute d'interprète au moment du passage devant le Juge des Libertés et de la Détention.

Depuis, cet enfant ne va plus à l'école. Ses parents vivent dans la terreur d'être de nouveau arrêtés et expulsés vers un pays dans lequel ils ne veulent plus vivre. Leur regard et leur attitude en disent aussi long sur cette angoisse que les mots qu'ils ne peuvent prononcer. L'autre femme se cache aussi .

**Décembre 2006** : une personne est arrêtée dans le bureau d'un responsable du service des étrangers alors qu'elle se rendait à une convocation de la préfecture pour examen de son dossier ; il n'en est rien... le rendez-vous était un prétexte pour l'expulsion de cette personne = elle est menottée, embarquée et expulsée !

**« La bête immonde » aurait elle ressurgit... ?** *Contrôles d'identité au faciès, véritable rafle dans certaines villes, interpellation au domicile des personnes, au guichet des administrations, dans les hôpitaux, devant les écoles...*  
→ *Ne laissons pas se banaliser les comportements odieux qu'engendrent la mise en œuvre de la circulaire sarkozienne d'interpellation du 21 février 2006.*

A la collaboration (active) des plus zélés et (passive) de ceux qui laissent faire,  
**opposons ensemble et maintenant, notre volonté de gueuler haut et fort :**

**NON aux expulsions**  
**NON aux centres de rétention**

**exigeons encore et toujours :**

**REGULARISATION IMMEDIATE ET DURABLE**  
**DE TOUTES LES PERSONNES SANS-PAPIERS**